Informations de base

2021/2847(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Normes techniques de réglementation précisant les critères à appliquer pour soumettre certaines entreprises d'investissement aux exigences du Règlement sur les exigences de fonds propres (CRR)

Complétant 2017/0358(COD)

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.04 Banques et crédit

2.50.05 Assurances, fonds de retraite

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux

Parlement
européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ECON Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés

06/08/2021 Publication du document de base non-législatif	
rubilication du document de base non-legislatii	C(2021)05780
23/08/2021 Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mo	ois
15/09/2021 Annonce en plénière de la saisine de la commission	
01/12/2021 Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement	

Informations techniques

· ·	
Référence de la procédure	2021/2847(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2017/0358(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/9/07017

Portail de documentation

Commission Européenne					
Type de document	Référence	Date	Résumé		
Document de base non législatif	C(2021)05780	06/08/2021			